

NOUVELLES SAHRAOUIES

NEGOCIATIONS... LE CHEMIN SERA-T-IL ENCORE LONG ?



«Le chemin vers El Ayoun» œuvre de Mouloud Yeslem (voir pages 13 à 15).

NOUVELLES BREVES

Décembre 2007

Manifestations de protestation

Des manifestations ont eu lieu à Smara le 18 décembre en soutien au Congrès du Front Polisario (voir page.....) et le 26, lors d'une manifestation pacifique suite à l'arrestation d'un Sahraoui. 40 personnes auraient été blessées lors de la dispersion brutale de ce rassemblement. A Boujdour également l'intervention de la police le 24 décembre a fait des dizaines de blessés et deux arrestations. A El Ayoun, le 25, un sit-in des familles des 15 jeunes Sahraouis disparus en mer le 25 décembre 2005 a été violemment réprimé. Les familles s'étaient réunies pour réclamer la vérité sur le sort de leurs enfants et de nombreuses personnes s'étaient jointes à elles. Suite à ces événements, le gouvernement sahraoui a réitéré le 24 décembre son appel «pressant» aux Nations Unies en faveur d'une intervention urgente pour mettre un terme aux pratiques répressives du royaume marocain contre des Sahraouis innocents.

04.12

Importation de phosphates

L'association australienne de solidarité avec le Sahara Occidental, AWSA, poursuit sa campagne contre l'importation illégale de phosphates en provenance du Sahara Occidental. Le gouvernement australien a répondu que le Conseil de sécurité n'avait pas décrété de sanctions contre le Maroc, mais que les compagnies australiennes devraient être attentives au droit inter-national et au respect des droits humains.

05.12

Aide au développement du Maroc

L'Union européenne destine 28 millions d'euros de plus à la coopération transfrontalière avec le Maroc pour l'année 2007, dans le cadre de la politique de voisinage. Cette aide financière pourrait être destinée à des projets au Sahara Occidental. L'UE accorde globalement au Maroc 654 millions d'euros pour la période 2007-2013.

11.12

Chasse sauvage

Western Sahara Resource Watch dénonce la pratique de la chasse aux oiseaux par un groupe de Saoudiens observée au nord-est d'El Ayoun.

20.12

Phosphates (suite)

Lors de l'assemblée générale d'Incitec Pivot, principal importateur australien de phosphates, un actionnaire a soulevé la question du Sahara Occidental, alors que des membres de l'AWSA manifestaient à l'extérieur. Incitec a confirmé que les phosphates provenaient en grande partie du Sahara Occidental. Tous les fabricants australiens de superphosphates utilisent des phosphates du Sahara Occidental. Incitec a reconnu avoir discuté avec des représentants du peuple du Sahara Occidental – dont le Polisario – il y a environ 18 mois et qu'il suivrait les directives des Nations unies et du gouvernement australien.



MANHASSET III

3^e ROUND DE NEGOCIATIONS

A la suite de l'adoption, par le Conseil de sécurité, de la résolution 1753, l'ONU a convoqué Sahraouis et Marocains pour une troisième série de discussions. Elles se sont déroulées du 7 au 9 janvier 2008 à Manhasset, dans la banlieue de New York.

L'Envoyé personnel du Secrétaire général, Pêter van Walsum, présidait les réunions, auxquelles les médias n'étaient pas admis.

«Nous n'attendons pas de percée de cette réunion. Nous y allons... pour discuter des détails de la proposition d'autonomie», déclarait un officiel gouvernemental marocain. «Nous espérons que cette fois le Maroc... s'engagera dans des négociations substantielles», répondait le représentant du Front Polisario à l'ONU, Ahmed Boukhari. Pour les négociateurs sahraouis, deux propositions de paix sont sur la table, l'une sahraouie et l'autre marocaine, qui doivent être prises comme base des discussions. Pour les Sahraouis, une solution au conflit du Sahara Occidental passe par l'organisation d'un référendum d'autodétermination, avec les options d'indépendance, d'autonomie ou d'intégration. Pour les Marocains, la seule base de discussion possible c'est le plan d'autonomie. Cela revient à reconnaître à l'avance la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental.

C'est dire que les préalables à une négociation véritable n'étaient pas réunis et que l'échec était programmé. Seul résultat: les protagonistes ont convenu de se revoir dans deux mois au même endroit. Entre temps, Peter van Walsum se rendra dans la région pour des «consultations approfondies».

Communiqué officiel de l'ONU

Communiqué de l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental (accepté par les Parties)
Greentree Estate, 9 janvier 2008

«Des représentants du Maroc et du Frente Polisario se sont réunis sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies au Greentree Estate les 8 et 9 janvier 2008 pour continuer leur discussions visant à trouver une solution mutuellement acceptable à l'impasse dans le conflit du Sahara occidental. A l'instar des cycles antérieurs de pourparlers, des représentants des pays voisins, l'Algérie et la Mauritanie, étaient également présents aux séances d'ouverture et de clôture et ont été consultés séparément pendant les pourparlers.



La délégation sahraouie à Manhasset.

Les discussions se sont concentrées sur la mise en œuvre des résolutions 1754 (2007) et 1783 (2007) du Conseil de sécurité. Au cours des deux jours de discussion, les Parties ont continué d'exprimer de fortes divergences de vue sur les questions fondamentales en jeu. Dans le même temps, les Parties ont réaffirmé

leur engagement à faire montre de volonté politique et à négocier de bonne foi, comme le demandait le Conseil de sécurité, et sont convenues qu'il était nécessaire de faire entrer le processus dans une phase de négociation plus intense et davantage axée sur le fond.

En outre, les Parties ont discuté mais ne se sont pas mises d'accord sur les mesures de confiance. Elles ont également eu des discussions préliminaires sur des sujets thématiques tels que l'ad-

ministration, les compétences et les organes.

En ce qui concerne les étapes suivantes du processus, les Parties sont convenues de se retrouver du 11 au 13 mars 2008 au Greentree Estate (New York) pour un quatrième cycle de pourparlers. En vue de faciliter la préparation de ces discussions, les Parties se sont félicitées de mon intention de me rendre bientôt dans la région pour des consultations approfondies.»

FORMATION FEMMES SAHRAOUIES NEUCHÂTEL: suite de la formation dans les centres pour handicapés

Après nos passages dans les Centres d'El Ayoun, de Smara et Dakhla, nous sommes attendues dans le Centre d'Aousserd.

C'est un nouveau duo qui partira à la fin mars pour assurer une formation courte, mais utile en éducation par le mouvement.

Les éducatrices et éducateurs ont déjà montré leur impatience. Comme lors des voyages précédents, nous bénéficierons de la collaboration de Triangle (ONG française).

Nous avons déjà acheté une partie du matériel spécialisé. Toutefois, nous devons le compléter.

Nous avons donc encore besoin de fonds pour ce projet qui permettra, souhaitons-le, aux enfants et adultes du Centre de gagner un peu d'autonomie et, à coup sûr, leur procurera de la joie! Merci à celles et ceux qui pourront nous apporter leur soutien financier!



Dans une classe pour enfants handicapés.

L'interview que nous reproduisons ci-dessous explique d'une manière très claire et complète la position du Front Polisario dans les négociations avec le Maroc. Il nous paraît intéressant d'avoir cet éclairage qui nous permet de mieux comprendre ce qui se passe lors de ces négociations de Manhasset.

El Watan

LE QUOTIDIEN INDEPENDANT

INTERVIEW DE M'HAMED KHADAD

dans El Watan (Algérie) du 14.01.08

**M'HAMED KHADAD, MEMBRE DE LA DELEGATION SAHRAOUIE
POUR LES NEGOCIATIONS DE MANHASSET:
«ON S'ACHEMINE VERS LA MORT LENTE DE L'AUTONOMIE»**

Rencontrée à Alger à son retour du troisième round de négociations, la délégation sahraouie a bien voulu répondre à nos questions.

M'hamed Khadad, membre de cette délégation, revient dans cet entretien sur les raisons du blocage et estime qu'à travers ces discussions, on s'achemine vers une mort lente du projet marocain d'autonomie, du fait que celui-ci est illégal et ne répond pas à l'esprit de la résolution du Conseil de sécurité.

Quel bilan faites-vous du troisième round de négociations ?

Le troisième round de négociations de Manhasset (...) a été l'occasion de discuter de certains points, mais tout d'abord la mise en application des résolutions 1754 et 1783 dont l'objectif est de trouver une solution mutuellement acceptable qui garantirait l'autodétermination du Sahara occidental. Bien sûr, les positions sont très éloignées parce que le Maroc continue d'estimer que la seule solution qui vaille pour lui, c'est l'autonomie, ce qui est en fin de compte une lecture biaisée et sélective des deux résolutions. Celles-ci appellent à une solution garantissant l'autodétermination du Sahara occidental, alors que le

Maroc tranche unilatéralement sur le sort du territoire et de la population en disant que c'est un territoire marocain alors que pour la communauté internationale et le Conseil de sécurité, le problème de fond est la souveraineté sur ce territoire, laquelle souveraineté ne peut être tranchée, comme le stipule les deux résolutions, qu'à travers une consultation de la population, un référendum d'autodétermination, et qui dit autodétermination dit plusieurs options. Le Maroc a continué à camper sur sa position et nous, nous avons défendu l'application de l'esprit de la résolution qui appelle à une solution garantissant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Dans ce cadre, nous avons

approfondi les débats sur notre proposition remise au Secrétaire Général de l'ONU le 10 avril dernier qui parle d'un référendum d'autodétermination avec trois options: indépendance, autonomie et intégration. Mais les positions étaient très éloignées sur ce point de l'ordre du jour qui était fondamental.



C'était également l'occasion de débattre des mesures de confiance qui nous ont été proposées par l'envoyé personnel du Secrétaire Général dont une partie a été déjà mise en application par le Haut-commissariat des Nations unies, notamment l'échange des visites et les téléphones. D'autres n'ont pu être mises en application, notamment l'échange des courriers, les séminaires. Auxquelles j'ajoute celles proposées par l'envoyé personnel, à savoir le déminage des territoires, des patrouilles conjointes des deux parties pour contrôler le cessez-le-feu, l'échange des délégations à haut niveau et celle que nous avons rajoutée: la question des droits de l'homme. Van Walsum a bien pris note de cette mesure, il considère que c'est un bon point de départ, en ce sens que la question des droits de l'homme doit être réellement prise en charge par les mesures de confiance. Celles-ci sont malheureusement bloquées par le Maroc qui a refusé qu'il y ait une discussion sur cette question. En discutant de l'application des résolutions, il était question que chaque partie présente son plan, nous avons parlé de l'administration. Pour nous,

l'administration que nous concevons aura comme base un Etat républicain où régneront le multipartisme, la démocratie et le respect des droits de l'homme, alors que pour le Maroc c'est l'autonomie...

Pardon de vous interrompre, dans votre proposition d'avril dernier, il était également question d'une proposition d'autonomie, en quoi celle-ci diffère-t-elle du projet marocain?

Pour nous, l'autonomie est juste une option. Nous la prenons en charge alors que le Maroc a continué à se retrancher dans sa position qui est de dire: j'y suis j'y reste, il n'y a que l'autonomie qui vaille. Nous avons dit que notre proposition prend en charge la vôtre, dans la mesure où nous appelons pour une solution démocratique à travers un référendum d'autodétermination et que parmi les options qui seront soumises au vote, il y aura l'autonomie. Celle-ci sera prise en considération après, dans notre perspective, si la population vote en faveur de celle-ci. Le contenu de cette autonomie doit être négocié plus tard. (...)

Donc finalement, jusqu'à l'heure, il n'y a pas eu de véritables négociations?

Le blocage vient du fait que pour le Conseil de sécurité la résolution est claire, elle prend en charge les deux propositions donc la discussion doit se faire sur cette base, alors que le Maroc continue de dire que la seule solution qui vaille c'est son plan. C'est ce qui fait le blocage. Nous continuons la négociation parce qu'il y a un intérêt de la communauté internationale et du Conseil de sécurité. Nous venons d'avoir un troisième round. D'ici moins d'un mois, il y aura la visite de l'envoyé spécial du SG dans la région. Trente jours après, il y aura un quatrième round de négociation, c'est donc la recherche d'une solution.

Ce n'est pas par ce que le Maroc bloque que nous devons refuser la négociation. Nous devons, dans la mesure où Van Walsum continue de tenir le cap fixé par le Conseil de sécurité, c'est-à-dire que la négociation se fait sur la base des deux propositions, continuer. Cela dans la mesure qu'il y a un intérêt du Conseil de sécurité vis-à-vis de la question. Le douzième congrès nous a donné de nouvelles directives, notamment nous ne devons pas négocier pour négocier, nous devons donner une limite pour cette négociation. Je pense que le troisième round a ouvert la possibilité d'une visite de l'envoyé spécial du Secrétaire Général de l'ONU dans la région. Qu'apportera-t-il? Sera-t-il question de nouvelles propositions? Sera-t-il question d'une synthèse des deux propositions. Il y a en tout cas des indications sur le cours terme, avant la prochaine réunion du Conseil de sécurité qui aura lieu en avril. C'est dans cette atmosphère que nous évoluons. Le plus important dans tout cela est que malgré

l'entêtement du Maroc, son plan est enterré.

Et pourtant la résolution 1754 prend note de la proposition marocaine...

C'est vrai qu'il y a une ambiguïté dans la mesure où les deux propositions sont contradictoires. Mais le Conseil de sécurité précise aussi que la finalité, c'est l'autodétermination. Et donc par déduction, le projet marocain n'a plus sa place. Le projet d'autonomie marocain n'ouvre qu'une seule perspective, c'est l'autonomie. C'est le sort du territoire qui est décidé avant même des négociations. Dans le fond, le projet marocain veut dire que le Maroc s'arroge le droit de décider unilatéralement du sort des territoires alors que le cœur de la négociation est de décider du sort du territoire. En fin de compte, la seule solution qui s'inscrit dans cette perspective, fixée par le Conseil de sécurité, c'est la proposition du Front Polisario. L'autodétermination veut dire plusieurs options à offrir au peuple sahraoui.



M'Hamed Khadad.



Quand les Sahraouis pourront-ils voter?

Concrètement, sur quels critères la partie sahraouie s'est-elle basée pour accepter un 4^e round malgré le blocage?

Dans la mesure où l'envoyé personnel continue de croire qu'il y a possibilité d'aller de l'avant à travers une visite dans la région. Ces éléments nous amènent à dire qu'il faut donner encore une chance à la négociation. De toute façon, l'on assiste de plus en plus à une mort lente du projet d'autonomie que propose le Maroc, du fait que celui-ci est illégal et ne répond pas à l'esprit des résolutions du Conseil de sécurité.

A quel moment la partie sahraouie pour ra-t-elle décider de quitter les négociations?

Quand on se rendra compte que le médiateur qui est les Nations unies ne

veut pas ou essaye de dévier du chemin allant vers l'application des résolutions 1754 et 1783, dont la finalité est l'auto-détermination du peuple du Sahara occidental. Ce sera, à ce moment-là, un élément annonciateur pour assumer nos responsabilités. Mais nous sommes tenus de faire une présentation des résultats de Manhasset à la direction du Front Polisario, qui décidera du chemin à suivre.

Le Front Polisario est-il prêt à accepter l'autonomie un jour?

Pas du tout. La partie sahraouie ne demande pas quelque chose d'impossible, elle demande à ce que le peuple sahraoui soit démocratiquement consulté sur son devenir. Nous n'accepterons pas une solution qui ne passera pas à travers le vote populaire, le vote démocratique du peuple du Sahara occidental. Mais si les Sahraouis votent demain pour l'intégration ou pour l'autonomie, nous respecterons la volonté librement exprimée par le peuple sahraoui. Mais nous sommes complètement convaincus que ce dernier votera en faveur de l'indépendance.



12^e CONGRES DU FRONT POLISARIO

Le 12^e Congrès du Front POLISARIO, s'est tenu du 14 au 20 décembre dernier à Tifariti, sur le thème de «combat généralisé pour imposer la souveraineté et l'indépendance».

Le congrès a discuté d'«une nouvelle stratégie à même de sortir de l'impasse actuelle» et du bilan de la direction du Front Polisario. Il a décidé d'un programme d'action nationale et élu une nouvelle direction politique. Les 1750 délégués provenaient des cinq camps de réfugiés sahraouis, de la diaspora et des territoires occupés par le Maroc. Plus de 250 invités étrangers, d'une trentaine de pays ont assisté à la séance d'ouverture, à l'issue de laquelle ils ont adopté une déclaration commune.

Particulièrement remarquables la présence de l'ancien chef du gouvernement algérien Rédha Malek, président de l'Alliance nationale républicaine, et la nombreuse délégation mauritanienne.

Les gouvernements du Nigeria et d'Afrique du Sud, les partis politiques FLN, RND, MEN et PRA d'Algérie, MPLA d'Angola, PS du Sénégal, PARENA du Mali, ANC et parti communiste d'Afrique du Sud, FPLP palestinien, ainsi que des partis politiques du Venezuela, du Mexique, de Bolivie, de Cuba, d'Espagne et d'Allemagne, le syndicat sud-africain COSATU et les comités de soutien et mouvements associatifs algériens et européens étaient représentés.

Le deuxième jour du Congrès a été consacré à la discussion à huis-clos du rapport moral présenté la veille par le Secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz. Les débats ont porté sur la reprise éventuelle de la



guerre, la poursuite des négociations maroco-sahraouies et sur la préparation de l'armée dans l'éventualité d'une reprise de la guerre en cas d'échec des négociations.

Les travaux se sont poursuivis le troisième jour en cinq commissions (statuts et règlement intérieur, élections, relations internationales, recommandations et programme d'action national).

Le lundi 17 décembre, les commissions ont soumis leurs rapports à la discussion et à l'approbation du Congrès, qui s'est également prononcé sur le rapport du Secrétaire général. Le programme d'action nationale accorde la priorité à l'armée, au renforcement des structures politiques, au soutien à l'Intifada dans les territoires occupés, à la reconstruc-

tion des territoires sahraouis libérés pour permettre l'établissement des populations, à l'amélioration du travail diplomatique, de l'information et des institutions de l'Etat sahraoui.

Le bureau a pris la décision de prolonger le Congrès de deux jours pour procéder aux élections. Mohamed Abdelaziz, candidat unique, a été réélu par 85% des votants. 146 candidats étaient en lice pour les 25 sièges du Secrétariat national.

Dans la déclaration finale, le Congrès a décidé la poursuite des négociations, mais en cas d'échec de celles-ci « les hostilités risquent de reprendre ». La décision serait prise par le Secrétariat national dans six mois.



32^e Anniversaire de la République Arabe Sahraouie Démocratique

*La représentation du Front Polisario en Suisse,
Le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui*

*prient tous les amis
du peuple sahraoui*

*de leur faire l'honneur d'assister à la réception qu'ils donneront à l'occasion
de la fête nationale de la République Arabe Sahraouie Démocratique*

***mercredi 27 février 2008
de 19 h à 21 h***

Hôtel Le Grenil – Le Forum

9, avenue Sainte-Clotilde – 1205 Genève

VOL CHARTER DANS LES CAMPS

15-21 mars 2008

Le comité suisse de soutien avec le peuple sahraoui, section vaudoise, en collaboration avec la représentation sahraoui à Genève, vous annonce l'organisation d'un Vol Charter aux campements sahraouis à Tindouf du 15 au 21 mars 2008

Déroulement du voyage: une fois arrivés à l'aéroport de Tindouf nous serons conduits à la réception générale des étrangers à Rabouni, à 25 Km au sud de Tindouf. Ensuite nous allons partir directement dans les camps chez les familles sahraouis. Le premier jour sera un jour de repos et de familiarisation avec nos familles d'accueil. Ensuite nous allons visiter des écoles, des dispensaires, des hôpitaux et en même temps visiter notre projet solaire de soutien au peuple sahraoui pour l'éclairage et conservation des médicaments dans les dispensaires. Des rencontres seront organisées avec les différentes instances politiques, administratives, de femmes et de jeunesse. Un programme plus détaillé vous sera communiqué plus tard. D'autres programmes peuvent être organisé sur demande.

Renseignements pratiques

Voyage aller: départ de l'aéroport de Genève: le 15 mars 2008 à 20 h 40 (heure locale)

Arrivé à l'aéroport de Tindouf sud de l'Algérie: le 16 mars 2008 à 1 h 50 (heure locale)

Voyage retour: départ de l'aéroport de Tindouf: le 21 mars 2008 à 02 h 00 (heure locale)

Arrivé à l'aéroport de Genève: le 21 mars 2008 à 7 h 10 (heure locale)

Prix du billet aller et retour: **1'195 CHF**

payement par CCP: 12-6818-7 (avec mention charter 2008)

Comité de soutien au peuple sahraoui, Genève

Note: l'inscription ne sera valable qu'après réception du montant total du prix du billet.

Visa: pour l'obtention du visa nous allons faire une demande collective. Pour cela nous avons besoin des documents suivants:

- passeport en cours de validité (au moins six (06) mois avant expiration).
- formulaire de demande de visa en deux (02) exemplaires dûment complétés et signés (Case conjoint à remplir même s'il n'est pas du voyage). Nous pouvons vous envoyer ces formulaires par e-mail ou par poste ou vous pouvez les télécharger directement depuis le site du Consulat d'Algérie à Genève, <http://www.consulat-algerie.ch/>
- photocopie du titre de séjour en cours de validité délivré par les autorités helvétiques pour les résidents étrangers en suisse.
- deux (02) photographies d'identité de face et de même tirage, collées sur chaque formulaire (les photos scannées ne sont pas acceptées).



L'adresse pour envoyer vos documents au plus tard le **28 février 2008** :

Comite de soutien au peuple sahraoui
C/Ould Dedi Moulay El Bechir
Route de Chavannes 19
1007 Lausanne

Les passeports avec le visa seront remis à chacun des voyageurs le 15 mars 2008, jour de départ. Enveloppe affranchie au taux approprié pour ceux désirant obtenir leur document de voyage en retour par voie postale avant le départ.

Annulations: les éventuelles annulations doivent être adressées au comité organisateur avant la date du 28 février 2008. Du montant qui devra être remboursé, l'association retiendra la somme de 10% du prix du billet correspondant aux frais administratifs courus. Les annulations qui seront communiquées après la date sus-citée ne donneront droit à aucun remboursement.

Bagage: chaque voyageur à droit à seulement 10 kg de bagage. Les autres **10 kg** seront utilisés par notre association pour acheminer de l'aide humanitaire.

Les frais de nourriture: la nourriture est faite par les familles d'accueil, les frais par personnes et par jour pour les trois repas quotidiens sont de 400 dinars algérien (environ 7 CHF). Ce montant est à payer directement à la famille d'accueil.

Informations d'ordre pratique:

Température: entre 25 et 30 °C la journée et peut retomber jusqu'à 15 °C la nuit.

Habits à porter: habits en coton assez large, chaussures confortables (baskets ou sandales), lunettes de soleil, crème solaire et une lampe de poche.

Eau: il est recommandé de ne boire que l'eau minérale en bouteille disponible sur place dans les petites boutiques

Médicament: en général médicaments pour la fièvre et la diarrhée (dafalgan, immodium, etc)

Vaccination: il n'y a pas à notre connaissance de vaccins à faire pour cette destination.

Argent de poche: nous pensons que 350 CHF sont suffisants pour les frais du voyage sur place. Car vous allez avoir besoin de dépenser peu d'argent. Les dépenses sont en générale, les frais de nourriture, d'achat de boissons et peut-être d'achat de quelques souvenirs dans les petites boutiques sur place.

Règles de politesse chez les familles d'accueil et en générale: il faut être patient et tolérant durant le voyage (Il y a un dicton qui dit que «les Suisses ont les montres mais les Sahraouis ont le temps!»)

Contact pour l'organisation du voyage:

M. Moulay El Bechir Ould Dedi

Tél. 021 647 95 01 (la journée de 8 h 30 à 18 h)

Tél. 076 512 01 98 (toute la journée jusqu'à 21 h 30)

Fax 021 647 95 02

Email: moulayeb@hotmail.com et/ou dadi@dd-energy.com

Pour plus d'informations sur notre projet solaire voir le site Web: www.sahraoui-ader.ch. Pour soutenir notre projet solaire, vous pouvez verser vos dons au compte CCP: 17-382356-9.

IMPORTANT:

Il faut s'inscrire et payer son billet le plus rapidement possible car les places sont limitées

ARTifariti

Art et engagement : première rencontre artistique dans les territoires sahraouis libérés

Après le festival de cinéma, organisé régulièrement dans les campements depuis plusieurs années, les spectacles de groupes musicaux et de théâtre et autres animations, les échanges culturels se sont encore enrichis d'un nouveau volet.

En octobre dernier a eu lieu la première rencontre entre artistes sahraouis et européens du domaine des arts visuels. Une trentaine de sculptures, peintures, photographies, installations, performances ont été réalisées sur place à Tifariti, petite oasis en plein désert. Les artistes avaient été sélectionnés préalablement sur concours. Les œuvres réalisées, qui seront conservées dans un musée sur place, devraient stimuler la création artistique.

Mais les organisateurs ont avant tout voulu donner à l'événement une dimension politique et solidaire. Le choix du lieu, lourd de signification, symbolisait une dénonciation de l'occupation militaire et du mur marocain tout proche. En effet, Tifariti se trouve dans les territoires sahraouis libérés, à une cinquantaine de kilomètres du mur militaire de défense, qui sépare la population sahraouie. C'est là aussi qu'avaient eu lieu des affrontements acharnés entre armée

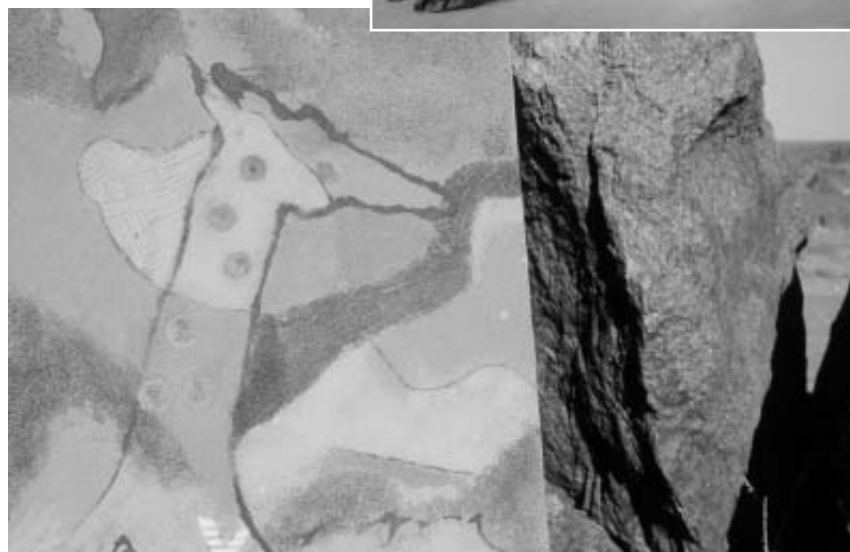


«La porte de l'espérance», peinture de Madi Ahmed.



*« Le chemin du retour »
ouvrage collectif.*

*Synthèse du groupe
Matasintesis.*



*Œuvre réalisée
avec du sable
par l'artiste sahraoui
Ahmed.*

marocaine et sahraouie. Tifariti avait finalement été libérée mais complètement détruite par l'aviation marocaine le jour de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 9 septembre 1991. Cet endroit hautement symbolique de la résistance à l'invasion marocaine abrite de nombreux sites archéologiques et des peintures rupestres. Tifariti est devenue la capitale des territoires libérés.

Une exposition itinérante et d'autres événements artistiques poursuivent l'expérience. Le projet Deux cloches contre la guerre, cloche de paix en Espagne et cloche de paix à Tifariti en zone de guerre, ont sonné à la même heure au mois de janvier.



« Nuage » objet volant de Xavier Aren'os.



« Breakfast at Tifariti » de Fernando Pinteño.

Plus d'informations sur les sites de l'organisation

ARTifariti <http://www.artifariti.org/> et <http://artifariti.blogspot.com/>
et le site des peintres sahraouis <http://pintoressaharais.blogspot.com/>



**POUR COMPLETER
LE MATERIEL DESTINE
AUX CENTRES
POUR HANDICAPES
(voir page 4)**

**QUI SERA
AMENE SUR PLACE
EN MARS PROCHAIN**

**VERSEZ VOS DONNS
SUR NOTRE CCP
12-6818-7**

**UN GRAND MERCI
D'AVANCE**



ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8 – Tél. 032 846 14 89

Dr Jean-Claude Vautier – 1350 Orbe – Tél. 024 441 30 45

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – 2063 Fenin (NE) – Tél. 032 853 50 80

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern